



**Journée de Recherche de l'ADERSE :
*Mettre en œuvre et évaluer les stratégies
'Développement Durable'***

**Appel à communications
27 mars 2009**



Positionnement de la journée

Initié à l'aube des années 70 avec le Club de Rome, défini en 1987 avec le rapport Brundtland, le concept de développement durable s'est largement diffusé avec l'émergence des problèmes environnementaux et la médiatisation des inégalités Nord-Sud. Parallèlement, la problématique de la responsabilité sociale et environnementale des firmes est devenue un enjeu stratégique pour les managers et un objet d'étude pour les chercheurs en Sciences de Gestion.

Abordée incidemment au cours de la 1^{ère} moitié du 20^{ème} siècle, la responsabilité des entreprises a commencé à être formalisée par quelques travaux précurseurs dans les années 50 (Bowen, 1953), mais n'a réellement émergé qu'avec la Théorie des Parties Prenantes (Freeman, 1984). Depuis les années 90, le nombre de travaux scientifiques sur le thème a cru spectaculairement, fondant Colloques et Associations Scientifiques dédiés.

Pour autant, la RSE reste éminemment complexe et floue pour le praticien. Si toutes les grandes entreprises ont désormais mis en place une communication « Développement Durable », c'est initialement pour répondre à une problématique d'image vis-à-vis de leurs parties prenantes. Avec le développement des médias et notamment d'internet, les entreprises sont de plus en plus scrutées par des ONG qui ne laissent plus cette mission aux seules instances officielles et auditeurs privés (agences de notation extra-financières, par exemple). De fait, les entreprises sont progressivement conduites à aller au-delà du simple discours, à véritablement mettre en œuvre des actions concrètes pour pouvoir rendre compte auprès d'une multitude d'« auditeurs » de plus en plus exigeants et de moins en moins crédules (clients-citoyens, ONG, instances officielles...).

Dans un nombre croissant d'entreprises, les directions développement durable ne dépendent plus du service communication, mais directement de la Direction Générale. Pour autant, celles qui sont en charge de ces services se heurtent à différents types de difficultés, notamment :

- Comment convaincre la direction, souvent soumise à des contraintes financières de court terme (6 mois), de mettre en œuvre des stratégies responsables dont le retour sur investissement est imprécis et s'inscrit dans le moyen/long terme (au moins 2-3 ans) ?
- Comment mobiliser durablement et efficacement l'ensemble des personnels de l'entreprise, notamment sur les sites où le directeur QHSE/DD travaillant au siège est souvent perçu comme un fonctionnel déconnecté des réalités du terrain ?

Afin de répondre à ces questions opérationnelles, la Journée de recherche sur le développement durable souhaite réunir des travaux ayant en commun une réflexion sur les politiques de mise en œuvre et d'évaluation des stratégies de développement durable au sein des organisations. Ainsi, le comité scientifique privilégiera les communications traitant des thèmes suivants :

- **l'intérêt stratégique** d'adopter une réelle démarche 'Développement Durable' (qui englobe, mais ne se résume pas à la seule communication) ;
- **l'évaluation monétaire** des coûts et avantages d'une stratégie RSE ;
- **l'utilisation des normes et référentiels** pour implémenter concrètement une stratégie RSE ;
- **l'analyse des mécanismes d'appropriation** des valeurs 'Développement Durable' par l'ensemble des acteurs de l'entreprise ;
- **relations et dialogues avec les parties prenantes** ;
- **communiquer de manière crédible**, pour une entreprise, sur son engagement dans le développement durable auprès de publics initialement dubitatifs ;
- **les formes de création de valeur** générées par une démarche RSE et les parties prenantes qui en bénéficient.

Comité d'organisation

Pierre Baret, Professeur associé, Groupe Sup de Co La Rochelle

baretp@esc-larochelle.fr - Tél. : (+33) 5.46.51.77.15

Dimbi Ramonjy, Professeur assistant, Groupe Sup de Co La Rochelle

Comités Scientifique et d'Orientation

Comité Scientifique :

Nicole Barthe, Professeur des Universités, Université Nice-Sophia Antipolis

Nicolas Berland, Professeur des Universités, Université Paris Dauphine

Daniel Belet, Professeur, ESC La Rochelle

Jean-François Chanlat, Professeur des Universités, Université Paris Dauphine

Inès De La Ville, Professeur des Universités, Université Clermont-Ferrand I, IAE Poitiers

Patrick Gabriel, Maître de Conférences, HDR, IAE Brest

Bernard Guillon, Maître de Conférences, HDR, IUT Bayonne

Evelyne Lande, Professeur des Universités, IAE Poitiers

Paul Lanoie, Professeur, HEC Montréal

Vincent Mangematin, Directeur de Recherche, INRA

Luc Marco, Professeur des Universités, Paris 13

Patrick Point, Directeur de recherche, CNRS

Emmanuelle Reynaud, Professeur des Universités, IAE Aix-en-Provence

Jean-Jacques Rosé, EHESS-SHADYC

Eric Simon, Professeur, ESSCA

Jean-François Trinquacoste, Professeur des Universités, IAE Bordeaux

Zahir Yanat, Professeur, BEM

Comité d'Orientation de la journée :

Aurélien Acquier, Professeur Assistant, ESCP-EAP

Pierre Baret, Professeur Associé, ESC La Rochelle

Christoph Bey, Professeur Associé, ESCM, IAE Poitiers

Benjamin Drevet, Maître de Conférences, IAE Poitiers

Ina Freeman, Associate Professor, ESC La Rochelle

Shawna Milliot-Guinn, Maître de Conférences, IAE Poitiers

Michel Provost, Professeur Agrégé, HEC Montréal

François Petit, Professeur Associé, Groupe Sup de Co La Rochelle

Dimbi Ramonjy, Professeur Assistant, Groupe Sup de Co La Rochelle

Soumission et calendrier

Soumission :

- Les communications peuvent être écrites en français ou en anglais.
- Chaque communication fera l'objet d'une évaluation anonyme par 2 lecteurs (3 en cas de désaccord marqué).

- Le texte doit être présenté en format Word/PC (caractères Times 12, interligne simple), 15 pages maximum, bibliographie comprise, sans annexes. Les tableaux et figures doivent être intégrés dans le corps du texte et comporter un titre.
- Les parties suivent une numérotation simple : 1, 1.1., 1.1.1.
 - Titre : times 18 en gras
 - Nom de l'auteur : times 14 en gras
 - Résumé et Abstract en gras en 16, puis contenu en times 12
 - Titre 1 : Times 14 en gras
 - Titres 1.1 : Times 12 en gras
 - Conclusion : Times 14 en gras
 - Bibliographie : Times 14 en gras, puis contenu en times 12, suivant le modèle :
 - Ouvrage : Initiale du prénom et nom de l'auteur, date de publication, *Titre de l'ouvrage*, Editeur, Lieu d'édition, (exemple : H. Mintzberg (1994) *Grandeur et décadence de la planification stratégique*, Dunod, Paris).
 - Article : Initiale du prénom et nom de l'auteur, date de publication « Titre de l'article », *Titre de la revue*, Vol. x, No. x, p. x-y, date de publication (exemple : G. Koenig (1996), « Karl. E. Weick », *Revue française de gestion*, No. 108, p. 57-70, mars-avril-mai).
- La première page de garde n'est pas numérotée. Elle contient le titre de la communication, le nom, la fonction et les coordonnées du (ou des) auteur(s), ainsi que les éventuels remerciements.
- La deuxième page de garde comprend le titre de la communication, un résumé (maximum 400 signes) et trois à cinq mots clés, le tout en français et en anglais.
- La troisième page et suivantes contiennent le titre et le corps du texte.
- En cas de révision, le (ou les) auteur(s) doivent répondre aux évaluateurs en indiquant clairement dans un document indépendant les modifications apportées au texte initial.
- **Attention :**
 - **Aucun texte soumis après la date limite ne sera évalué.**
 - **Les communications présentées doivent être des travaux non publiés ou en cours de soumission à une revue scientifique (préciser s'ils ont déjà fait l'objet d'une présentation en colloque).**
 - **Les consignes de soumission sont à respecter impérativement et scrupuleusement. Notamment, les éventuelles modifications apportées à la demande des évaluateurs ne devront pas se traduire pas une augmentation de la taille de l'article au-delà des contraintes précisées précédemment. A défaut, l'article ne sera plus éligible à la publication.**

Calendrier :

Lundi 16 février 2009	Date limite de remise des soumissions de communications (texte intégral).
Lundi 9 mars 2009	Réponse du comité de lecture pour l'acceptation des communications
Mercredi 18 mars 2009	Date limite de retour des versions complètes présentée lors de la journée (la date limite des versions corrigées pour les communications éligibles à la publication dans Management et Avenir sera précisée le 27 mars).

Vendredi 27 mars 2009

Journée de recherche (Groupe Sup de Co La Rochelle)

Les propositions de communication doivent être envoyées exclusivement par mail et sous format word à Pierre Baret : baretp@esc-larochelle.fr

Frais d'inscription

- **120 €** enseignants, consultants, professionnel.
- **80 €** doctorants et étudiants.

Ces frais couvrent les actes de la journée (CD Rom), les pauses-café et le déjeuner.

Lieu de la journée

Groupe Sup de Co de La Rochelle, 102 rue de Coureilles – Quartier « Les Minimes »
17024, La Rochelle Cedex 1 – France
(Gare SNCF à 15 minutes)

Publication

Les communications seront publiées sous forme d'actes sur CD-Rom et mises en ligne.

Les meilleures communications feront l'objet d'un numéro spécial dans la Revue « *Management et Avenir* ».